

Wenn die Temperaturen im letzten Winter weniger mild gewesen wären, hätte die Nachfrage nach Elektrizität das verfügbare Angebot überstiegen. Die Schweiz hat also ein grosses Interesse daran, schnell Lösungen zu finden und weitere Situationen der Unsicherheit zu vermeiden, die sehr unangenehme Konsequenzen haben könnten¹⁾. Da die Schweiz ausserdem Verpflichtungen zu erfüllen hat im Zusammenhang mit dem Pariser Abkommen (Klima-abkommen), ist es nur logisch, den Selbstversorgungsgrad mithilfe von erneuerbaren Energien zu erhöhen²⁾.

Dieser Ansatz bietet reale Vorteile und Chancen für die Schweiz, und dies insbesondere für die Berggebiete und ländlichen Räume. Denn diese Gebiete sind für die Entwicklung und das Betreiben von erneuerbaren Energiequellen (Wasserkraft, Solarenergie, Windkraft, Geothermie oder Biogas) prädestiniert. Sie könnten sich gar zu den eigentlichen Energielieferanten des Landes mausern. Die lokale Energieproduktion hat aber noch ganz allgemeine Vorteile: Sie schafft Arbeitsplätze und der Import von fossiler Energie, oft von weit-

her, kann reduziert werden. So wiederum wird auf globaler Ebene ein Beitrag geleistet für Klima und Luftqualität.

Aus diesen Gründen sagt die SAB entschieden «JA» zum Klima- und Innovationsgesetz (KIG), über das wir am 18. Juni abstimmen werden. Die Energiefrage wird übrigens auch an der diesjährigen SAB-Fachtagung vom 25. August in Campra (TI) im Zentrum stehen.

Die Energieunabhängigkeit der Schweiz verbessern



Vincent Gillioz
Chefredaktor montagna

Durant l'hiver dernier, il aurait suffi de températures plus basses, pour que nous soyons confrontés à une demande en électricité dépassant l'offre disponible. Dans ce contexte, qui pourrait se répéter au cours de l'hiver suivant, la Suisse a intérêt à trouver rapidement des solutions, afin d'éviter de se retrouver face à des incertitudes pouvant avoir de lourdes conséquences³⁾. De plus, en raison des engagements pris par la Suisse, dans le cadre de l'Accord de Paris (accord sur le climat), et afin de mieux maîtriser cette problématique, la Suisse devrait logiquement s'efforcer d'augmenter son taux d'auto-approvisionnement, en recourant aux sources d'énergies renouvelables⁴⁾.

Une telle approche comporte de réels avantages et opportunités pour notre pays ; en particulier pour les régions de montagne et l'espace rural. D'une part, les sources d'énergies renouvelables, (la force hydraulique, les énergies solaire, éolienne, ou celles issues de la biomasse et de la géothermique), peuvent assez facilement être dévelop-

pées et exploitées en montagne, ainsi que dans les régions rurales. Ces dernières pourraient devenir, en quelque sorte, les fournisseurs énergétiques du pays. D'autre part, produire localement de l'énergie renouvelable, permet de créer des emplois, de réduire notablement l'importation d'énergies fossiles provenant souvent de pays lointains et ainsi d'améliorer globalement la protection du climat, ainsi que la qualité de l'air.

C'est pour ces raisons que le SAB dit résolument «OUI» à la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) ; loi sur laquelle nous devons nous prononcer, lors des votations du 18 juin prochain. A noter que cette question sera aussi au centre des débats, lors de notre journée d'étude du 25 août à Campra (TI).

Améliorer l'indépendance énergétique de la Suisse

- 1) Eine Energieknappheit kann sich nicht nur auf die Wirtschaftstätigkeit negativ auswirken, sondern auch auf die Anzahl Arbeitsplätze, die Sicherheit im Allgemeinen, die Gesundheitsversorgung (mit all den negativen Folgen für besonders verletzbare Personen) sowie auf die Umwelt, da gewisse Prozesse im Bereich der Abfallentsorgung gestört werden könnten.
- 2) Die Schweiz muss ihre Treibhausgasemissionen bis 2050 auf Netto-Null reduzieren.
- 3) Une pénurie énergétique peut non seulement impacter les activités économiques, mais aussi les emplois, la sécurité en général, les soins dont dépendent certaines personnes vulnérables, ainsi que l'environnement, en raison des perturbations que pourraient rencontrer certains équipements de traitement des déchets.
- 4) La Suisse doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050.